

DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 23 janvier 2018

Au cours de sa séance du 23 janvier 2018, le Conseil a notamment :

NOMINATIONS

- nommé Monsieur Bernard Guex aux postes de commandant de l'EMC et de Chef de la C-Dana.
- nommé Monsieur Bernard Maret, nouveau teneur des registres d'impôts et du cadastre, à la commission de taxe.
- pris acte de la nomination de Madame Sandrine Mariéthoz-Darbellay comme substitut du teneur des registres d'impôts et du cadastre.

CO FULLY-SAXON

- exigé le rétablissement et la réparation avec garanties des panneaux solaires qui s'étaient envolés suite à la tempête du 17 janvier 2018.

MISES AU CONCOURS

- décidé de la mise au concours d'un-e collaborateur-trice technique au service des constructions à 50%.

CO MARTIGNY ET REGIONS

- avalisé la liquidation du CO Martigny et régions.

POLICE

- pris la décision de promouvoir la cpl Monique Dubois et le cpl Benoît Hugon au grade de sergent-e.

BOURGEOISIE

- adjugé les travaux pour l'avant-projet et le dossier d'enquête publique de la piste forestière de l'Erié au bureau Silvaplus.

POLICE - FEU

- décidé de nommer M. Gérard Roduit pour l'Assistance sécuritaire pour les prestations de protection incendie, contrôle des bâtiments selon la législation cantonale et norme AEAI étant précisé que les coûts seront refacturés aux propriétaires.
- accepté de déléguer la compétence au Tribunal de police afin de traiter les infractions de moins de CHF 5'000.- liées au règlement communal sur la gestion des déchets. Le Conseil communal reste compétent pour les cas en-dessus de Fr. 5'000.-

COMMERCE ET ARTISANAT

- informé que le mardi a lieu le marché hebdomadaire. Pour le mardi de carnaval, le bus-bar sera placé devant la maison de Commune comme les années précédentes.

AGRICULTURE - VITICULTURE

- préavisé positivement les adjudications à Bovey machine SA à Payerne pour les travaux de pose et fourniture de conduites, concernant les travaux de lutte contre le gel du Grand Blettay. L'appel d'offre a été effectué par le canton, la Commune préavise les adjudications aux entreprises sous réserve que le consortium soit constitué conformément aux

dispositions légales et que le subventionnement soit garanti par la confédération, le canton et Rhône 3 aux taux pratiqués.

- préavisé positivement les adjudications à DEC pour les travaux de génie civil pour le même projet.

CONSTRUCTIONS

- autorisé les demandes suivantes :

Requérant : 240/17 Favre René-Pierre, Ch. de la Treille 19 – 1926 Fully

Objet : Construction d'une palissade

Situation : Chancot, Chemin de la Treille, Folio 30, Parcelle No 7213, zone coteau

Requérants : 241/17 Tornay Christian et Barbara, Ch. des Cèdres 5 – 1926 Fully

Objet : Construction d'un couvert sur terrasse

Situation : Verdun, Chemin des Cèdres, Folio 25, Parcelle No 3164, PPE No 52155, zone faible densité

Requérante : 61/17 Jakupi Mehmeti Sylvie, Rte de Martigny 27 – 1926 Fully

Objet : Transformation d'une grange et d'une habitation (5 logements) modification des plans autorisés le 07.01.2014

Situation : La Fontaine, Rue de la Fontaine, Folio 3, Parcelle No 435, zone village-hameau-coteau

Requérant : 79/17 ZEPH SA, Rue des Vergers 14 – 1950 Sion

Objet : Construction d'un immeuble (12 logements) et couvert à véhicules

Situation : Les Clous de Liddes, Route de la Forêt, Folio 27, Parcelle No 7042, zone coteau

CULTURE

- décidé de classer la Chapelle de Mazembroz en bien de patrimoine communal et d'adresser une requête dans ce sens au service cantonal pour le classement de ce bâtiment.

SERVICES INDUSTRIELS

- informé que la commission énergie, présidée par Monsieur Michel Carron, se réunit régulièrement et qu'elle est à disposition des membres du Conseil pour des conseils ou autres.
- informé qu'un projet de vélos électriques entre les Communes de Fully et Charrat est en cours et que la commission va de l'avant dans ce dossier.

ALPAGES

- informé que l'assemblée générale des Alpagnes de Randonnaz-Sorniot 2017 aura lieu le 5 février 2018.